



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°20
DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024 17 H 30

Membres présents : Maurice Barbotin, Marie-Claude Bouquet, Gérard Bruguet, Alice Brun, Michel Cauvin, Jean-Paul Colotte, Christian Effantin, Dominique Follet, Jacques Ollier, Henri Peyronnel, Nadine Reynaud, Michel Riuné, Pierre Verdier.

Excusé : Jack Lopes.

Invités : Marcel Brero, Philippe Croze, Sophie Gault,

Président : Michel Cauvin

Secrétaire de Séance : Alice Brun

Le Président ouvre la séance et propose l'examen de l'ordre du jour :

1°) Le procès-verbal du CA du 22 Mai 2024 est approuvé.

2°) Point sur les Finances :

Pierre Verdier présente la situation à ce jour :

Le bénéfice pour l'année est de **2187** euros.

Le solde banque Crédit Mutuel est de **15 285** euros

Le solde compte Livret est de **31 490** euros.

On constate un solde positif important, dû au fait qu'en raison de la météo, de nombreuses randonnées ainsi que la fête des chamois ont été annulées.

3°) Bilan de la Formation :

Michel Riuné présente le bilan des formations internes, externes pour l'année **2023/2024**. Le détail est joint en **PJ**.

4°) Bilan du balisage :

Philippe Croze indique que plusieurs journées ont été consacrées au balisage :

De Plan de Baix à Gigors (**11km**) ; de Rimon et Savel à Aucelon (**8 km**) ; du Col des Aies jusqu'au Pas du Brouillard (**10 km**).

Il souligne la très bonne entente du groupe et espère que **6** autres volontaires participeront à des formations l'année à venir.

Le groupe va participer à la journée des baliseurs le **24** octobre prochain.

5°) Bilan des séjours :

Christian indique que **9** séjours ont été organisés cette année pour **170** participants.

Pour le traditionnel séjour de printemps, il précise qu'il est de plus en plus difficile de trouver un hébergement pour une seule nuit, et qu'il est envisagé de faire **3** jours et **2** nuits.

Jean-Paul indique avoir arrêté la destination de son séjour en septembre ; ce sera à Collioure.

6°) Bilan des randonnées :

Marie-Claude signale qu'on a fait **11** randonnées de moins qu'en **2023 en raison des nombreuses annulations dues à la météo : 82** sorties pour **237** participants.

Au mois de mars a eu lieu le pique-nique partagé à Saint Andéol, Ratières, dans le nord Drome, toujours très prisé, avec **86** participants.

7°) Bilan Marche Nordique :

Marcel indique que **92** séances ont été organisées pour **1612** participants ; **91** adhérents étaient inscrits à la Marche Nordique.

8°) Rando Santé :

Outre son **BNF**, **Sophie Gault** a suivi une formation pour organiser des randos santé et aimerait les mettre en place au club à partir de Janvier **2025**.

Ce dispositif consiste à mettre la randonnée à disposition des personnes qui ont leur capacité physique diminuée (toutes sortes de maladie invalidante ou difficulté à suivre un rythme de marche soutenue). L'accompagnateur doit avoir une formation santé (**2** jours).

Il s'agirait d'organiser des petites randonnées (entre **4 et 9** km), sur des terrains praticables, avec **15** personnes maximum. Inscription et covoiturage spécifiques ; adhésion au club la même que pour la randonnée.

Sophie indique avoir accompagné une sortie avec le club de Grane qui a mis une telle section en place. Elle aimerait faire un essai avec **10** personnes, **2** fois par mois.

Si les essais étaient concluants, la labellisation pourrait être accordée au club et lui valoir des aides financières avantageuses. A ce jour, aucun club de Valence n'a cette labellisation ; or la demande existe et est importante.

9°) Renouvellement du Conseil d'Administration (CA) :

Le Président rappelle que les membres du CA doivent être renouvelés lors de l'AG de novembre prochain ;

Sur **15** membres **3** ne se représentent pas : Marie-Claude, Maurice et Jack.

5 adhérents ont proposé leur candidature : Christian Brouillard, Michèle Buis, Michel Chabannon, Philippe Croze et Sophie Gault.

Toutefois, les statuts prévoient que le CA comporte **16** membres maximum. Il y aurait donc **1** personne en plus.

Il sera procédé à la modification des statuts en début d'AG pour porter à **20** le nombre maximum de membres du CA ; de ce fait les **5** candidats pourront être élus.

Pour simplifier, Jacques propose que le vote soit fait à main levée.

Les statuts le permettant cela sera proposé en début de séance.

10°) Point sur les adhésions :

202 adhérents à ce jour

On constate moins de nouveaux(velles) que les années précédentes.

11°) Dates à définir :

Prochain CA pour l'élection du Président : le mercredi **4 décembre 2024 à 17 h30**

Nadine indique que le repas de fin d'année aura lieu le vendredi **6 décembre 2024 à l'Echappée Belle à Beauvallon.**

Le club participera pour **11 €** par adhérent ;

Le coût du repas sera donc de **25 €** pour les adhérents et **36 €** pour les non adhérents.

12°) Remplacement de Maurice :

Sophie a pris en charge les photos et commence à mettre les informations sur le site internet.

Un appel à candidature pour prendre en charge les autres tâches liées à l'informatique sera lancé au cours de l'AG.

La séance est levée à 19 H 15

La Secrétaire,



Alice BRUN

Le Président,



Michel CAUVIN